

CPJEPS

Animateur·ice d'Activités et de Vie Quotidienne
dans toute Structure de Loisirs et d'Animation Socioculturelle

Habilitation par la DRAJES de Normandie



LE CPJEPS

Le **C**ertificat **P**rofessionnel de la **J**eunesse, de l'**É**ducation **P**opulaire et du **S**port dans toute **S**tructure de **L**oisirs et d'**A**nimation **S**ocioculturelle est un diplôme qui vise à qualifier des professionnel·les de l'animation technicien·nes de l'activité dans un cadre d'éducation populaire.

Il permet d'acquérir des compétences de conception, d'animation et d'encadrement en toute sécurité d'activités s'inscrivant dans le projet d'une structure.

Cette qualification est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (**réf. RNCP 39 927**) est classé au niveau 3.

La personne titulaire de ce CPJEPS AAVQ SLAS peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation socioculturelle. Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint·e d'animation principal·e de 2e classe.

CALENDRIER PREVISIONNEL

DATES

Du 7 Septembre 2026
Au 2 Juillet 2027

LIEU

Rouen
Accessible aux personnes en situation de handicap

INSCRIPTIONS

jusqu'au 7/08/2026

DURÉE

735 heures :
435h aux Ceméa
300h minimum en structure professionnelle.

TAUX DE RÉUSSITE

Première promotion

RÉUNION D'INFORMATION

08/0/2026 à 14h en visio
03/06/2026 à 18h30

CONTACTS

CEMÉA DE NORMANDIE
33 route de Darnétal
76000 - Rouen
02.32.76.08.40
www.cemea-normandie.fr
contact.rouen@cemea-normandie.fr

INFOS ET INSCRIPTIONS

Ceméa FORMATION
Normandie

Mis à jour le : 19/03/2026



LES BLOCS DE COMPÉTENCES

La formation est structurée autour de 3 Blocs de Compétences (BC) issus du référentiel.

BC 1 : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupe au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

BC 2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

BC 3 : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.



LES + DE CETTE FORMATION

Une relation continue entre stagiaire, structure professionnelle et Ceméa.

Une plateforme de formation en ligne et un Espace Numérique de Formation.

Un accès à la plateforme Yakamédia et à la revue « Vers l'Éducation Nouvelle ».

Possibilité de suivre la formation en apprentissage.

YAKAMÉDIA

LA MÉDIATHÈQUE ÉDUC'ACTIVE DES CEMÉA

CFAPSS
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
PROFESSIONS SANITAIRES & SOCIALES
NORMANDIE



ÉVALUATION ET VALIDATION

Pour valider sa formation et obtenir le CPJEPS, chaque candidat-e devra valider l'ensemble des Blocs de Compétences (BC) à travers les 3 épreuves certificatives. Le CPJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

BC 1 : mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'activités pour un groupe dans la structure d'alternance, production d'un document écrit, présentation orale suivie d'un entretien.

BC 2 et BC 3 : production d'un document écrit personnel et présentation numérique pour le BC 3, support à une présentation orale suivie d'un entretien pour chaque bloc.



CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Déposer un dossier d'inscription complet

(à retirer dans nos bureaux ou à télécharger sur internet : www.cemea-normandie.fr et www.cemea-formation.com)

Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante (en cours de validité) :

PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2, SST.

Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation

En fonction du nombre de candidat-es, des tests de sélection pourront être organisés, constitués d'une épreuve écrite et/ou d'une épreuve orale.



COÛT DE LA FORMATION

Frais de dossier : 50€

Coût pédagogique de la formation : 15€/heure

Conditions Générales de Vente :

<https://cemea-formation.com/CGV/>



FINANCEMENTS POSSIBLES

d'un contrat d'alternance : apprentissage ou professionnalisation

d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformalion)

du plan de formation de l'employeur,

du Compte Personnel de Formation (code CPF 117918),

d'un financement personnel,

d'une prise en charge financée par le Conseil Régional

Les Ceméa se tiennent à votre disposition afin de vous aider à monter votre projet de formation.

EMPLOI



L'animateur ou l'animatrice d'activités et de vie quotidienne anime auprès de groupes, des activités éducatives qu'il ou elle a préparées : des activités physiques, d'expression, techniques et scientifiques, etc.

Sous la responsabilité d'un-e référent-e, il ou elle organise dans un cadre sécurisant la vie quotidienne du groupe. L'animateur-ice participe au fonctionnement d'une structure, il ou elle accueille, informe, encadre les personnes en tenant compte de leurs besoins afin de favoriser leur autonomie.

Exerçant dans toute structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle comme des Accueils Collectifs de Mineurs, son métier favorise la participation de chacun-e et l'apprentissage du vivre ensemble.



Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs pratiques, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Participer à une éducation critique aux médias et à l'information.
- Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturalité.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Notre conception de la formation :

- La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.
- La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.
- L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.
- La formation prend en compte les parcours des personnes; c'est un facteur de promotion sociale.
- La laïcité est une de nos références et de nos pratiques.
- La formation est un lieu du développement culturel.
- La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.